CONSTRUCTION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

Maintien des compétences sur réseaux aériens HTA et BT hors tension

Objectif : Être capable d'exécuter en toute sécurité des travaux et des dépannages hors tension sur les réseaux aériens HTA et BT en respectant la réglementation et les règles techniques et mécaniques.

Public concerné : Monteurs électriciens, chefs d'équipes d'entreprises opérant sur des lignes aériennes BT et HTA.

Pré requis : Savoir lire, écrire et parler le français *(formation adaptée possible sous condition)*.
Maitriser les différents moyens d'ascension et être habilité B1V et H1V a minima.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Durée : 3 jours en continu (21 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation et des exercices d'application pour des opérations simples. Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques
70 % du temps est consacré à des travaux pratiques.

Outils pédagogiques : Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.
Dossiers pédagogiques et techniques.
Réseaux aériens HTA et BT.
Outillages et matériels spécifiques agréés.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtement et EPI nécessaires **(voir liste détaillée au verso)**

Documents de fin de formation : Attestation de formation.

Lieu : PONT-DU-CHATEAU (63).

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1 – THÉORIE

- Réglementation UTE C 18 510-1.
- Procédure d'accès aux ouvrages.
- Technologie des réseaux HTA et BT.
- Rappel des différentes étapes de consignation avec les documents associés.
- Rappel des différents moyens de traction pour la reprise des efforts, couplés aux principes d'haubanage.
- Rappel sur les notions de mécanique, les différents supports, leur implantation et leur orientation.

2 – TRAVAUX PRATIQUES

- Pose de haubans et de Gorse.
- Manchonnage sur ligne BT et HTA avec réalisation d'ancrage *(ancrage en HTA et réalisation d'attaches après remplacement d'isolateur d'alignement sur ligne BT)*.
- Reprise d'efforts sur conducteurs BT nus et câbles torsadés.

Remarque : *Une évaluation sur la connaissance des procédures et sur la pratique est réalisée lors des différentes mises en situation.*

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail *(couvrant les bras et les jambes), non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, NF EN 61482-2 et NF EN ISO 14116)*.
- Vêtement de pluie.
- Paire de chaussures de sécurité *(NF EN ISO 20345)*.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.
- Paire de gants composites *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin *(à la taille du stagiaire, NF EN 388)*.

- Paire de gants de manœuvre HTA classe 2 *(à la taille du stagiaire)*
- Paire de gants de manutention *(à la taille du stagiaire)*.
- Pour l'ascension des supports : Harnais-ceinture ou un harnais de sécurité équipé, conforme aux normes en vigueur *(longe de maintien au poste de travail de **4 m**, longe d'antichute équipée d'un absorbeur d'énergie, anneau de sangle **1,20 m** pour création d'un point d'ancrage fiable, sacoche à outils)*.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France